# CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 SEPTEMBRE 2023

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BRUSONE Monique, COMBALUZIER Viviane, DERHILLE Gérard, EMSALEM Ghislaine, GIANNONI Marc, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, MENARD Jean-Pierre, POURCIN Raymond, SPISSER André, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

BELTRA Josette, BERGE Philippe, BUSTI Paul, GRIMA Thérèse, POURCIN Philomène, QUIRICO Jean-Claude, ROMETTE Françoise,

### Sont également présents :

MM COMBALUZIER André, BERNON Philippe, BOUCLY Philippe, CALLEBOUT Marianne, COPET Chantal, DERHILLE Thomasine, DESTRUEL Joséphine, DURLET Jean Philippe, FREDHULM Yann, HERVE Jacques, LAMBERT Nicole, LIONS Edmond, NEGRO Alain, PARADIAN Jacques, PASQUALI Ange, PASQUALI Nicole, PHILIP Yvonne, PHILIP, RENAUD Martine, ROSANO Sandra, SOUMIREU Bernard, TALAVERA Patrice, VINCENT Jean-Marie, ZINI Gabriel.

Avertissement: tous les extraits de courrier, d'infos diverses ....sont en italique

Le CA prévu initialement le 04 septembre a été reporté au 11 septembre en raison des travaux se déroulant au CMA

## 1 Approbation du dernier compte rendu du CA du 05 juin 2023

Pour mémoire, sujets abordés lors du CA du 05 juin 2023 : propreté/jardin partagé/circulation et stationnement/nouveaux statuts/sécurité/construction groupe Ste Anne/ralentisseurs barral/fédération du8/début des « cours » informatique/aménagement berges de l'Huveaune/réorganisation interne du CIQ Le compte rendu est adopté à l'unanimité

# 2 Activités proposées par le CIQ pour 2023/2024

Deux nouvelles activités seront proposées par le CIQ:

Les dates seront définies en accord avec le CMA et les intervenants en fonction du nombre de participants : Mme EMSALLEM pour la réunion concernant les risques numériques et Mr VINCENT pour l'informatique.

# Ci-dessous les détails :

## 1 - Informatique, animée par Mr Jean-Marie VINCENT des ateliers informatiques seront prévus, voir ci-dessous :

"Le numérique prend de plus en plus de place dans notre existence. Une association associée à l'accompagnement de personnes en recherche d'emploi, Générations Solidarités développe depuis plusieurs années des ateliers d'initiation au numérique pour faciliter ces recherches.

Un premier test adapté a été réalisé avec les membres du CA du CIQ de Saint Anne au second trimestre 2023 et sur cette base le CIQ envisage dès la rentrée d'étendre ses ateliers et de mettre en place pour ses adhérents un atelier pour développer leurs appétences numériques naissantes ou confirmées.

Afin de mieux cerner vos besoins ou envies de toutes les personnes intéressées, nous vous proposons de répondre à ce petit questionnaire (voir pièce jointe), ce qui nous permettra de nous adapter.

Si vous pouviez répondre dès ce mois d'août et avant la rentrée au plus tard afin de démarrer dès septembre ces ateliers.

Ces ateliers sont en priorité destinés aux adhérents du CIQ. Ceux-ci seront programmés les jeudis après-midi et cinq séances seront proposées pour chaque groupe constitué.

8 places par atelier, aussi répondez vite au questionnaire joint et participez au premier atelier qui devrait débuter en septembre.

2 – des réunions d'information sur différents sujets comme la santé, les risques divers, la protection numérique etc ..., réunions animées par Madame Ghislaine EMSALLEM ;

Ces réunions d'information et d'échanges auront lieu le samedi matin (durée 1H30 à 2 H avec les échanges) selon planning qui sera communiqué début septembre.

Le nombre de place est limité à 20 personnes par séance, aussi demandez votre inscription au plus vite.

La première information concernera LES RISQUES NUMERIQUES:

- sécuriser ses achats, sa messagerie, ses mots de passe
- naviguer sur internet
- prévenir les dangers du numérique
- etc ...

#### 3 Circulation et stationnement

A signaler la présence de personnes représentant les commerçants, profession libérale et riverains de l'avenue Alexandre DUMAS.

Un sujet récurrent bien évidemment qui est constamment impacté par les nouvelles constructions, les aménagements divers des espaces publics etc ... et qui maintenant se retrouve confronté à la suppression de places de stationnement (et de stationnements payants).

Nous avons été confrontés cet été à cette question de suppression de places de stationnement notamment avenue Alexandre Dumas, ci-dessous nos correspondances :

Courrier du 22 juillet 2023 :

COMITE D'INTERETS de QUARTIER de SAINTE ANNE



Marseille le 22 juillet 2023

Α

Mairie de Marseille Mairie du 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame, Monsieur,

Le CIQ a été informé par des riverains de la pose de potelets avenue Alexandre Dumas supprimant ainsi des places de stationnement à cheval sur le trottoir.

Certes la politique de la municipalité de supprimer des places de stationnement à cheval est globalement connue, mais au-delà du bien fondé de telles décisions, la concertation et la prise en compte de spécificités de certains commerces notamment devraient également être une règle généralisée avant même l'application de décisions bien souvent unilatérales.

Apaiser la circulation, réguler le stationnement, aménager de nouveau l'espace public etc ... toutes ces actions rencontrent et rencontreront certainement l'assentiment des usagers et riverains dès lors que les dispositions particulières telles que : parking, sens de circulation, transport en commun, pistes cyclables etc ... seront effectivement mises en place. La temporalité de ces actions est bien évidemment importante et l'acceptation même de changements importants et nécessaires, sera d'autant plus réelle que les dispositions seront prises en logique et concertation.

Concernant l'avenue Alexandre Dumas, nous n'avons pas eu d'information relative à cette modification du stationnement, et cela nous interroge fortement. Comment recueillir un avis positif et apaisé des habitants alors que nous nous trouvons devant le fait accompli ?

Cette action concernera certainement d'autres rues de notre quartier et il serait souhaitable de connaître à l'avance le planning et la localisation exacte de ces potentielles modifications.

Par ailleurs le développement de l'urbanisme dans le quartier de Sainte Anne est très important (voir rapport de l'AGAM) et nous avons déjà à maintes reprises alerté notamment sur la nécessité de repenser les services publics et tout particulièrement les établissements scolaires, alerté également sur l'ensemble des questions relatives à la mobilité ainsi qu'aux espaces publics. La présence de commerces sur l'avenue Alexandre Dumas aurait nécessité une réflexion particulière. En effet si certains commerces sont des commerces de proximité et où la clientèle est par définition principalement voisine, et donc la fréquentation ne dépend pas (ou ne devrait pas dépendre) de déplacement en véhicules particuliers, il n'en est pas de même pour certains commerces.

Les bars et restaurants ne sont pas fréquentés uniquement par des habitants du même quartier, et leur activité dépend également et en grande partie de personnes n'habitants pas à proximité.

Ces établissements qui accueillent donc midi et/ou soir les Marseillaises et les Marseillais, se retrouvent grandement impactés par la suppression de places de stationnement aux abords de leurs commerces, notamment quand aucune solution alternative n'est proposée.

La mise en difficulté du restaurant « la terrasse du 8ème » en est un exemple malheureusement flagrant. Cet établissement a une clientèle qui est bien au-delà de son environnement immédiat et la suppression du stationnement, qui laisse présager dans les rues voisines, où se situent des stationnements à cheval, la même décision, ne peut être en toute logique que préjudiciable à ce commerce en particulier.

La suppression de ces places s'inscrit peut-être dans un projet plus global pour cette zone, mais, à ce jour, aucune information ne nous permet d'apporter à ce commerçant et plus globalement à l'ensemble des usagers et habitants des informations nécessaires.

Nous demandons que soit prise en compte, après concertation avec les riverains et commerçants, la possibilité de revoir l'aménagement de cette rue, avec par exemple un stationnement autorisé d'un côté de l'avenue.

Nous espérons vivement une réponse favorable à notre demande de concertation et espérons également le réaménagement du stationnement avenue Alexandre Dumas.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes meilleures salutations.

Le président du CIQ



) G. DERHILLE

Destinataires : Mairie centrale/mairie6 8/métropole/commerce la terrasse du 8ème/ membres du Conseil d'administration du CIQ

Compte rendu de la réunion avec la mairie le 02 août 2023 :

COMITE D'INTERETS de QUARTIER de SAINTE ANNE



Marseille le 03 août 2023

Compte rendu de réunion du 02 août 2023 avec la mairie du 6/8 concernant la suppression de place de stationnement Suite à notre courrier concernant la suppression de places de stationnement dans notre quartier, le CIQ sainte Anne accompagné par des commerçants a été reçu à la mairie du 6/8, le 02 août 2023, par Mr Richerolle (directeur du cabinet de Mme Fortin), et par Mr Rupnik (Adjoint au maire, délégué à notre quartier).

Les commerçants présents ont fait état de leur inquiétude et de leur mécontentement concernant la suppression de places de stationnement dans l'avenue Alexandre Dumas et Rue Ponson. Plusieurs points ont été soulignés par ces représentants des commerces, et notamment :

- Une absence totale de concertation préalable.
- Une mise en danger des commerces avec bien évidemment une baisse de la fréquentation et à terme des fermetures possibles.
- Des difficultés pour les personnes âgées et pour les PMR pour se rendre dans ces commerces.
- Une circulation automobile qui est devenue tout de suite plus dangereuse
- L'absence d'aire de livraison av Dumas, et une aire de livraison non adaptée rue Ponson

- L'absence de place de stationnement pour les PMR.
- L'absence totale de solution de remplacement (aucun parking à proximité).
- Les difficultés pour les riverains pour stationner.
- La mise en place de potelets pour rendre les trottoirs plus sécurisés et plus accessible est en réalité non réelle du fait de la présence de différents mobiliers urbains au-milieu de ces trottoirs (poteaux EDF etc ...).
- Etc ...

Les commerçants ont indiqué qu'une pétition était en cours et qu'un collectif réunissant riverains, utilisateurs et commerçants était en cours de constitution. Les commerçants et riverains, alertent les médias pour cette décision unilatérale qui met en difficulté toute une zone.

Il est demandé à la mairie de trouver une solution d'urgence afin de pallier à cet état de fait et par exemple, : la mise en place de stationnement sur un côté etc ...

Le CIQ Sainte Anne apporte son soutien et propose de pouvoir répondre rapidement à la demande des riverains et commerçants. Propose également de travailler ce sujet en concertation avec la mairie et sur une zone plus étendue afin de pouvoir étudier les possibilités et les impacts sur tout le quartier et quartiers avoisinants. En effet la suppression de places de parkings sans solution de remplacement, ne fait que reporter les problèmes de stationnement dans tous les abords immédiats.

Mr Richerolle a fait état des obligations diverses et notamment concernant, la marche, la sécurité des piétons (notamment aux abords des établissements scolaires), et respecter les lois d'accessibilité.

L'ensemble des règlementations doivent s'appliquer, et la suppression du stationnement trottoir/chaussée nécessite également une mise en conformité. Cette mise en conformité se fait de façon progressive dans le 6/8.

Par ailleurs la mairie du 6/8 signale que seules 100 places de stationnement à cheval trottoir/ chaussée ont été supprimées pour l'ensemble du secteur qui compte 125.000 habitants.

La mairie rappelle également la mise en place de stationnement payant qui limitera les voitures ventouses et favorisera une rotation des véhicules.

La mairie avait communiqué sur ce sujet : <a href="https://mairie-marseille6-8.fr/votre-mairie/actualites/protection-des-pietons-ou-en-sommes-nous-dans-les-6-8/">https://mairie-marseille6-8.fr/votre-mairie/actualites/protection-des-pietons-ou-en-sommes-nous-dans-les-6-8/</a>, ainsi que sur le stationnement des motos : <a href="https://mairie-marseille6-8.fr/votre-mairie/actualites/operation-de-sensibilisation-au-stationnement-anarchique-des-2-roues/">https://mairie-marseille6-8.fr/votre-mairie/actualites/protection-des-pietons-ou-en-sommes-nous-dans-les-6-8/</a>, ainsi que sur le stationnement des motos : <a href="https://mairie-marseille6-8.fr/votre-mairie/actualites/protection-des-pietons-ou-en-sommes-nous-dans-les-6-8/">https://mairie-marseille6-8.fr/votre-mairie/actualites/protection-des-pietons-ou-en-sommes-nous-dans-les-6-8/</a>, ainsi que sur le stationnement des motos : <a href="https://mairie-marseille6-8.fr/votre-mairie/actualites/operation-de-sensibilisation-au-stationnement-anarchique-des-2-roues/">https://mairie-marseille6-8.fr/votre-mairie/actualites/operation-de-sensibilisation-au-stationnement-anarchique-des-2-roues/</a>

Pour répondre au souhait des personnes présentes, les remarques et demandes seront rapidement présentées aux élu(e)s, afin d'apporter des réponses aux riverains et commerçants d'ici la fin du mois d'août.

Le président du CIQ



G. DERHILLE

Un large débat sur ce sujet fait jour et nous relevons l'incompréhension de la totalité des personnes présentes concernant le manque total de concertation préalable, l'absence totale également de la mise en place de solutions transitoires, l'absence de réponse formelle suite à notre rencontre en mairie du 6/8.

G. DERHILLE indique qu'à l'issue de la conférence de presse de Madame FORTIN maire du 6/8, il a eu l'occasion de s'entretenir avec certain(e)s élues ainsi qu'avec Mr RICHEROLLE (directeur du cabinet de Mme La Maire), qui a indiqué qu'une solution serait très prochainement présentée.

Solution qui comporterait la création de places de stationnement ainsi qu'une modification de la circulation. En attendant cette proposition, la crainte est de transformer le stationnement des rues adjacentes, ce qui ne crée pas de places supplémentaires mais modifie, et pas forcément en bien, le stationnement dans cette zone, d'autant plus que là encore aucune demande n'est exprimée par les riverains ni par le CIQ de ce potentiel changement.

L'exemple est pris avec la demande du CIQ concernant la pose de ralentisseurs devant la pharmacie LECAILLET avenue de Mazargues. Demande qui ne sera pas prise en compte dans l'immédiat, mais cependant il est indiqué dans la réponse que les places de stationnement devant la pharmacie posaient problème. Nous questionnons sur la circulation et la réponse est la suppression de places de stationnement!

Pendant ce débat, le hasard fait bien les choses, une personne du collectif de la rue A. Dumas a reçu un appel de la mairie. Cet appel qui nous a donc été relaté en direct précisait qu'en effet les places de stationnement envisagées étaient bien un aménagement des rues adjacentes ainsi qu'une modification du sens de circulation pour cette zone.

La demande des commerçants et riverains, soutenu par le CIQ, était de prendre des solutions comme rétablir le stationnement d'un côté de l'avenue, de prévoir des aires de livraison, des places pour PMR.

Si le CIQ a précisé que ces questions relatives au stationnement et à la circulation devraient être étudiées en concertation sur une zone et non sur une seule rue. En effet toute modification a un impact sur la zone concernée

voire le quartier, mais les solutions ne doivent pas être un report du problème sur une autre rue ou un autre secteur ce qui ne fait que générer des problèmes en cascade.

Par ailleurs le CIQ indique que cette question sera proposée à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la fédération des CIQ du 8ème.

Il a été convenu que dès que nous aurons connaissance par écrit du projet, l'ensemble des personnes concernées ainsi que l'ensemble des habitantes et habitants de notre quartier et environs, sera informé, et le CIQ ne manquera pas de proposer une réunion de travail.

#### **5 Parc Bonneveine**

Cet été encore de multiples « nuisances » pour les riverains ainsi que des incivilités répétées ont malheureusement été constatées dans le parc Bonneveine. : rodéos, installation de tentes depuis plusieurs mois dans le parc, installation d'un cirque, barbecues et autres « fêtes » sauvages .....

Les riverains sont excédés par l'état d'abandon de ce parc ainsi que le manque total d'intervention de services compétents pour résoudre les problèmes existants

Nous avons déjà eu, à plusieurs reprises des rencontres à ce sujet, et avons également adressé nombre de correspondances.

Par ailleurs les aménagements qui avaient été proposés ne nous ont toujours pas été confirmé et notamment l'espace où se trouvait le gymnase.

Dans le quotidien LA PROVENCE il est question d'un boulodrome couvert et l'adjoint au sport Sébastien JIBRAYEL n'exclu pas dans cet article que le parc Bonneveine et plus précisément l'emplacement où se trouvait le gymnase serait une possibilité.

Quel étonnement des riverains et du CIQ alors que lors des concertations pour le parc Bonneveine, concertations menées notamment par Madame BENMARNIA (mairie Centrale) et Madame MEILHAC (mairie du 6/8), il n'a jamais été question d'un boulodrome, mais l'éventualité d'un espace pour les joueurs de pétanque du côté de l'avenue de Hambourg.

Les riverains sont fortement opposés à la création d'un boulodrome dans ce parc.

Par ailleurs le CIQ rappelle sa demande mainte fois exprimée de fermer dès à présent les accès à ce parc pour les motos et autres quads, et ceci même si des travaux ultérieurs seront prévus dans le cadre de la réhabilitation de cet espace.

#### 6 Questions diverses

- **6-1** Position du CIQ Ste Anne concernant une éventuelle AG extraordinaire à la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup> : le CIQ se positionne pour la tenue d'une AG extraordinaire
- **6-2** Nuisances sonores et autres nuisances liées aux différentes manifestations dans notre quartier et environnement immédiat.

Nous avons été conviés à une réunion concernant Delta Festival à la mairie du 6/8 le 17 juillet 2023 puis à une visite du site le 22 août 2023.

Des dispositions particulières ont été prises, voir ci-dessous :

# **Infos pratiques Delta Festival**

# du 23 au 27 août sur les plages du Prado

Le Delta Festival vous présente les améliorations en matière de tranquillité mises en place pour l'édition 2023. Ces évolutions sont le fruit des différentes discussions et d'une collaboration étroite avec les CIQ et pouvoirs publics. Notre but : apaiser les abords du festival.

- Extension des horaires de métro: jusqu'à 1h le 23 et 24 août, jusqu'à 3h le 25 et 26 août, jusqu'à 2h le 27 août
- Navettes RTM entre le Rond-Point du Prado et la statue du David toutes les 7 minutes de 21h00 à la fin de service du métro.
- · Fin du stationnement anarchique
- Parking 2 Roues situé sur le parking P1 de l'hippodrome Borély
- Fermeture voirie entre le rond-point Henri Frenay et le David : de 23h à 1h le 23 et 24 août, de 0h à 3h30 les 25 et 26 août, de 23h30 à 2h le 27 août
- 2 parkings à trottinettes : parking du parc Borély et place Franck Brinsolaro
- · Renforcement des forces de police
- Amélioration du dispositif d'impact sonore : analyse et réduction de l'impact sonore en direct





Nous avons reçu un compte rendu de la rencontre avec la mairie et delta festival :

#### Bonjour,

Sur invitation de la Mairie du 6/8 et en présence de Mme La Maire, de trois élues et du Directeur de Cabinet, nous avons pu, ce matin, visiter le site du Delta Festival, en compagnie des CIQ Ste Anne, Bonneveine et St Giniez Prado Plage.

Sous la conduite des organisateurs, nous avons pris connaissance de l'ensemble des mesures qui ont été mises en place tant en matière de sécurité (contrôle du flot d'accès et de sortie, circulation automobile et deux roues, parkings, transport, vélos, trottinettes), de contrôle du son et au niveau sanitaire.

Cet événement a été préparé dans les meilleures conditions et la liaison entre la Préfecture, la Ville, la Marie de secteur, la Fédération et les CIQ, a été parfaitement orchestrée.

La Fédération et les CIQ ont pu poser toutes les questions nécessaires et faire les remarques au regard de l'expérience des éditions antérieures et demander des précisions sur des points importants tant au niveau de la sécurité que de la vente de boissons alcoolisées par les commerces de proximité.

Nous espérons qu'au regard de ces efforts de préparation et de consultation cet événement festif important pour la Ville et notre Arrondissement se déroulera dans les meilleures conditions.

Il est prévu de faire une réunion à la suite de cet événement pour faire le point et indiquer les mesures qui devront être appliquées pour les éditions suivantes.

Cordialement.

Patrick Talbourdeau

Président par intérim de la Fédération des CIQ du 8eme Arrondissement.

Par ailleurs, nous avons reçu de la part de Mr NEGRO (adhérent au CIQ le message suivant :

Bonjour Eric, bonjour à tous,

Je partage pleinement ton point de vue Eric, sur l'implication limitée des habitants des quartiers à forts décibels et autres désordres variés.

Sauf à habiter à proximité de l'épicentre des nuisances, on croise souvent les trois singes : "Je n'ai rien vu, rien entendu, rien dit " Merci à ceux qui ont porté plainte, merci à ceux qui ont écrit au Maire... Le lundi 11 septembre 2023, j'assiste au CA su CIQ St Anne et je ne manquerai pas d'aborder ce dossier, en me proposant réferant si cela est accepté.

L'idée n'est pas de supprimer le DELTA FESTIVAL, MARSATAC, LA MARSEILLAISE, LE PROVENCAL, BEACH SOCCER, ROOF TOP DE L'HYPPODROME... mais de revenir à des normes du bien vivre ensemble concertées, acceptées avec les enjeux que l'on connait pour la ville de Marseille, partenaire souvent de ces évènements, dans un environnement estival balnéaire.

Point particulier pour les feux d'artifice tirés à tout heure, dans la plus stricte illégalité aussi, qui pourraient être par contre rapidement solutionnés .

# PENSEZ à FILMER, PHOTOGRAPHIER... CELA VA SANS DIRE MAIS C'EST MIEUX EN LE VISIONNANT! (Cela pourra s'avérer utile dans de prochaines étapes)

Je vais m'équiper d'un testeur de son, aux alentours de 30 € , cela n'a pas force de preuve mais sans doute de présomption. Je vous engage à faire de même, photographier aussi l'écran du testeur lors d'un relevé, hors norme.

Cela ne sera qu'avec le retour des plaintes, des inscriptions et présences au CIQ, des sondages que chaque Conseil syndical peut organiser dans sa résidence qui mis en comun, nous permettra de nous réunir et en fonction <u>AGIR ou S'ENDORMIR</u> ( si les décibels le permettent concernant le sommeil )

NB : Clin d'oeil à Paricia LICCIONI /MARTIN-CHAVE que je salue au passage et qui a pris conscience dans son @ de la comédire humaine parfois constatée avec certains élus.

Avec mes 87 salutations phocéennes concernées les plus dévouées. AN

Alain NEGRO

JP. MENARD, vice président du CIQ, s'est rendu à la visite préparatoire de cette manifestation, et à pu constater les efforts réalisés pour atténuer les nuisances crées par le son notamment.

Les nuisances sonores notamment ne concernent pas simplement Delta Festival, qui par ailleurs a réalisé de sérieuses améliorations, mais bien l'ensemble des manifestations se déroulant dans cette zone comme Mars Attack . Par ailleurs les habitantes et habitants s'interrogent concernant l'emplacement où se situe actuellement le golf (au milieu de l'hippodrome) quant aux futures activités et autres aménagements sur cet espace.

Le CIQ Ste Anne s'associe et s'associera à toute démarche de concertation qui pourra aller dans le sens de l'amélioration des nuisances constatées.

#### 6-3 Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et L'OAP Ste Anne

Le groupe urbanisme était présent à ce conseil d'administration (voir liste des présents), et représentait notamment : le Corbusier / le Brasilia / L'ASL michelet sainte anne / l'Union Michelet / Le Vigny . Les dernières indications relevées sur le site de la métropole font état de :

- Un registre numérique concernant la modification  $N^3$  du PLUI sera ouverte du 02/10/2023 à 09H au 03/11/2023 à 17H
- Une concertation sur la modification N°4 du PLUI Marseille Provence de septembre 2023 à janvier 2024

En l'absence des éléments qui composent ces modifications, comme le zonage par exemple, il est impossible à ce jour d'apporter des éléments aux habitantes et habitants de notre quartier, ni bien sûr si le travail mené sur l'OAP Ste Anne depuis deux ans est bien pris en compte.

De nombreuses questions sont donc en suspens, comme le devenir de l'avenue Guy de Maupassant par exemple. Concernant cette voie privée, la suppression de places de stationnement et la mise en place de stationnement payant ainsi que la modification potentielle de sens de circulation dans notre quartier ne sera pas sans impact sur le stationnement dans cette voie privée. Cela interroge fortement les représentant(e)s des copropriétés riveraines.

#### 6-4 Résidence du groupe Sainte Anne

Une résidence gérée par Habitat Marseille Provence.

Le CIQ a été sollicité par des habitants de cette résidence au sujet d'un projet de construction d'un immeuble supplémentaire dans cette résidence. Bâtiment de 35 logements très sociaux qui prendra la place d'un espace vert et espace de jeux pour enfants, espaces non entretenus.

Le travail avec les locataires a débuté dès le mois d'avril 2023, et un projet global est présenté. Le CIQ n'a pas été informé de la tenue de ces réunions et comme indiqué ci-dessus c'est à la demande de locataires que nous avons pu participer à la dernière réunion du mois de juin.

Si le projet apparait très intéressant la condition de rénovation des bâtiments existants est liée à la construction du nouvel immeuble. Pas de construction, pas de rénovation ! Un discours pour le moins surprenant pour ne pas dire scandaleux.

C'est aux locataires de décider de suivre ou non ce projet, mais la rénovation des bâtiments apparaît essentielle aux yeux des habitants.

Le CIQ a souligné que l'augmentation des constructions dans tout notre quartier était bien trop importante, et a souligné également que ce type de projet devrait être systématiquement accompagné par l'étude d'impact sur les services publics et notamment les écoles etc ....

Par ailleurs il est question dans les présentations d'un terrain libre attenant à la résidence le long de l'avenue d'Haîfa et qui pourrait être potentiellement un espace vert et espace de jeux pour les enfants.

Cet espace et les autres espaces libres av d'Haîfa ont fait l'objet d'une réunion de travail menée par la mairie du 6/8, réunion à laquelle le CIQ n'a pas été associé, ni mis au courant à ce jour, et donc nous ignorons totalement la destination possible de ces espaces.

## 6-5 Laboratoire citoyen

Le CIQ s'interroge sur la création de ces laboratoires citoyens, et notamment sur les thèmes abordés qui sont autant de thèmes portés par les CIQ.

Double emploi ? Besoin d'écarter les CIQ ? Recherche de blanc seing plus facile à obtenir ? Bonne conscience pour les décisions à prendre ou déjà prises ? Un complément aux associations existantes et si tel est le cas quel sera le lien ? Une place dans les CICA, et si oui à quel titre ? etc .....

Nous n'avons pas encore participé à un laboratoire citoyen et nous attendons donc à l'occasion d'un laboratoire citoyen à Sainte Anne le 05 octobre 2023 pour tenter de comprendre et mesurer les impacts de la création de ces laboratoires citoyens.

Nous signalons cependant que concernant ce laboratoire citoyen à Sainte Anne nous n'avons reçu aucun message, ni aucune invitation de la part de la mairie du 6/8. Mais nous serons présents en notre qualité de citoyenne et citoyen.

# 6-6 Campagne d'information

Le CIQ par l'intermédiaire de la poste va faire distribuer un Flyer (dépliant d'information) dans tout le quartier.

Plusieurs personnes se sont proposées pour travailler sur un modèle et par ailleurs le CIQ a sollicité les artistes ayant participé aux différentes expos.

L'envoi de ces flyers est prévu pour le mois d'octobre.

#### 6-7 Réunion confédération des CIQ:

Il est possible pour trois membres de notre conseil d'administration de participer à cette réunion :

PROGRAMME DE LA JOURNEE DU 30 SEPTEMBRE 2023 « MARSEILLE EN GRAND » AU PALAIS DU PHARO THEMATIQUES DES 3 TABLES RONDES

- Développement urbain pour Marseille,
- Habitat, déplacement et cadre de vie,
- Prévention sociale et sécurité.

#### **DEROULE DE LA JOURNEE**

09h00 : Accueil des participants par Monsieur le Maire de Marseille et le Président de la Confédération.

# + Café de Bienvenue.

- **09h30** : Inscriptions aux différentes Tables Rondes, Travaux et Echanges,
- **11h30** : Retour des Tables Rondes
- 13h00 : Buffet Déjeunatoire
- **14h30** : Expressions libres sur le rôle et la place des CIQ, des Fédérations et de la Confédération dans Marseille dans la concertation et la démocratie participative.

#### INSCRIPTION

- Participants : 3 par CIQ, si plus , merci de consulter la Confédération.
- Date limite le 15 septembre 2023

Adresse Palais du Pharo : 58, Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille.

La séance est levée à 20H A Marseille le 13/09/2023

Le président du CIQ

G. DERHILLE